

# Les Nouvelles de Fontaines



**La magie de Noël  
Place des Halles !**

**Edition n° 57 - Décembre 2023**



# Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3
Infos pratiques.....	p 4 - 6
Démarches administratives.....	p 7
Etat civil.....	p 7
Les finances.....	p 8 - 10
Les projets.....	p 11 - 12
Flash infos.....	p 13 - 19
Le SIVOS.....	p 20
Les écoles.....	p 21
La bibliothèque municipale .....	p 22 - 23
Les associations.....	p 24 - 28
Nouveaux services .....	p 29
La page détente.....	p 30
Nature et environnement.....	p 31-32
Rénovation de l'habitat.....	p 33
Vœux .....	p 34
Infos diverses .....	p 35



## Le mot du Maire

*Nous avons passé un superbe été, malgré la chaleur excessive de certains jours.  
Les récoltes ont été fructueuses,  
les touristes ont préféré la fraîcheur de nos campagnes  
et nous avons été gâtés par nos belles soirées de fête au cœur de notre village.*

*Toutefois, l'automne nous a apporté ses longs jours de  
pluie,  
démoralisants mais bénéfiques pour Dame Nature.*

*Même si l'horizon est sombre, marqué par de  
nombreuses tensions et conflits, abordons la nouvelle  
année dans une attitude positive.*

*Construisons ensemble un monde meilleur et des projets  
ambitieux pour la réussite de notre commune.*

*Bonne Année à tous !*



# Infos pratiques

## Mairie de Fontaines d'Ozillac

2, rue Saint Laurent  
17500 Fontaines d'Ozillac

**05 46 70 67 45**

fontaines-ozillac@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture au public

**Lundi** 9h - 13h

**Mardi** 9h - 13h et 14h - 17h30

**Vendredi** 9h - 13h

### **Permanences de Mme le Maire**

sur RDV : 06 87 32 92 91

## Bibliothèque Médiathèque

1, rue Saint-Laurent

05.46.86.44.10

Mercredi : 15h30 à 17h30

Judi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h



### SITE INTERNET

Consultable à l'adresse :

**fontainesdozillac.fr**



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune  
en 4 CLICS

**1**

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



**2**

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

**3**

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

**4**

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

# Infos pratiques

BRANCO Isabelle 06 73 61 77 95  
 FOUQUET Sandrine 06 72 60 15 61  
 FRICONNET Marie 06 49 70 54 87

## Assistante Maternelle



## DECHETS



Des bacs de re-groupement sont à votre disposition 7 jours sur 7, dans chaque village. les collectes s'effectuent **tous les 10 jours** selon le calendrier joint. Pour tous les autres déchets : Déchèteries de Guitinières et de Montendre.

## BADGE D'ACCES EN DECHETERIE OBLIGATOIRE

H A U T E



SAINTONGE

Pensez à faire la demande

en ligne :

<https://www.haute-saintonge.org/formulaire-badge-decheterie>

ou se renseigner en mairie.



# CALENDRIER 2024 DES COLLECTES

FONTAINE D'OZILLAC / ST MÉDARD / MORTIERS / LÉOVILLE / CHAUNAC / VIBRAC / BRAN / MESSAC / VANZAC

ORDURES MENAGERES à partir de 12h

SACS JAUNES à partir de 12h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur <https://www.haute-saintonge.org/dechets/les-collectes>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 M	2 S	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M		31 D	31 V			31 M	31 S		31 J		31 M

# LOI ANTI-GASPILLAGE

## CE QUI VA CHANGER EN 2024

À partir du 1er janvier 2024

## LES BIODÉCHETS

(restes alimentaires, déchets biodégradables...)

### N'IRONT PLUS DANS LE SAC NOIR ET DEVRONT ÊTRE COMPOSTÉS.



#### OU TROUVER UN COMPOSTEUR ?

Les composteurs individuels **SONT FOURNIS GRATUITEMENT AVEC BIOSEAUX** sur simple demande auprès de :

- Votre mairie
- Votre déchèterie
- La communauté de communes

**05 46 48 78 34** ou  
[service-om@haute-saintonge.org](mailto:service-om@haute-saintonge.org)

#### JE N'AI PAS DE JARDIN, COMMENT FAIRE ?

Des sites de compostage partagés seront prochainement mis en place dans vos communes, avec un accompagnement spécifique.

#### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SUIVI DU COMPOSTAGE PARTAGÉ, OU VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez le service déchets  
[service-om@haute-saintonge.org](mailto:service-om@haute-saintonge.org)

## POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

### 1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES

Epluchures,  
restes de repas,  
herbes, tontes...



### 2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES

Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...  
Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !



50%

50%



### 3 DE L'AIR

Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.



### 4 DE L'EAU

Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !



### 5 COMPOST

Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



**!** Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

**—** Mégots, sacs, matières recyclables, litière...

COMPOSTEUR



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine

[www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)

Vous pouvez commander votre composteur à la Mairie.

Nous vous informerons ensuite de sa livraison pour venir le récupérer.

# Démarches administratives

Tous les jeunes (*filles et garçons*) de nationalité française doivent se présenter pour se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, Permis de conduire...).

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que **l'inscription des jeunes sur les listes électorales**. Penser à se munir du livret de famille des parents.

## Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024 ?

Vous avez envie d'être utile aux autres, de créer des liens forts et de vivre une belle expérience ...

Engagez-vous avec le **Service National Universel** !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [snu.gouv.fr](https://snu.gouv.fr).



## Elections européennes en juin 2024

### Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année.

La personne qui s'inscrit jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin pourra voter (loi applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019).

Les inscriptions peuvent se faire **directement en mairie** ou via le site : [service-public.fr](https://service-public.fr).



Pour toute nouvelle demande ou renouvellement de **carte d'identité** ou **passport** :



1- Faire la pré-demande en ligne sur : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Si besoin, **notre conseiller numérique peut vous aider** à la bibliothèque ou au 06 76 60 52 06

2- Prendre RDV à la **police municipale de Jonzac** au 05.46.48.54.35 ou la **mairie de Montendre**.

# Etat civil

## Sincères félicitations aux parents de :

- Alécio CECCONI né le 4 août 2023 (5, Chez Cadiot)
- Lyana MAUROY née le 29 novembre 2023 (3, Résidence des Halles)



## Ils nous ont quittés :

- ◇ Mr Guy BERTRAND (1, Le Château)
- ◇ Mr Sébastien MEVEL (1, Chez Sicard)
- ◇ Mme Edith FAVREAU (Le Domaine du Logis des Rois)
- ◇ Mme Christiane CORSINI (1, Chez Hillairet)
- ◇ Mr Jean-Claude DEPOIX (2, Chez Garnier)
- ◇ Mr Daniel MAINGUENAUD (1, Chez Piton)



## Bienvenue aux nouveaux arrivants :

- Mr CHASSEREAU et Mme Amélie DUGENEST (3, Chez Menaud)
- Mr Claudy MARCOU et Mme Véronique RAES (7, Chez Savarit)



# Les finances—Budget 2023

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Désignation	Réalisé 2023
60611	Eau et assainissement	1 791,38
60612	Énergie – Électricité	25 769,40
60621	Combustibles	415,46
60622	Carburants	6 810,60
60623	Alimentation	15 381,40
60624	Produits de traitement	421,92
60628	Autres fournitures non stockées	104,46
60631	Fournitures d'entretien	2 228,61
60632	Fournitures de petit équipement	6 366,78
60633	Fournitures de voirie	4 477,80
60636	Vêtements de travail	384,88
6064	Fournitures administratives	309,72
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	1 130,96
6068	Autres matières et fournitures	3 598,42
613	Locations	418,20
61521	Terrains	2 100,00
615221	Bâtiments publics	9 801,56
615228	Autres bâtiments	14 896,65
615231	Voiries	12 201,17
615232	Réseaux	528,77
61551	Matériel roulant	7 423,60
61558	Autres biens mobiliers	1 006,38
6156	Maintenance	3 534,22
6161	Multirisques	11 525,21
618	Divers	1 578,74
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	647,17
623	Publicité,publications,relations publiques	7 700,83
625	Déplacements et missions	587,66
626	Frais postaux et frais de télécommunications	3 087,72
627	Services bancaires et assimilés	2,87
6281	Concours divers (cotisations...)	12 218,06
6284	Redevance pour services rendus	2 584,00
635	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (admin.impôts)	7 603,00
633	Impôts,taxes&vers.assi.sur rémunéré.(autres organi.)	1 687,46

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

6411	Personnel titulaire	101 647,47
6413	Personnel non titulaire	31 549,25
6415	Congés payés	741,45
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	60 875,60
6470	Autres charges sociales	480,00
739221	FNGIR	11 735,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	9,60
65311	Indemnités de fonction	19 710,78
65313	Cotisations de retraite	896,58
6541	Créances admises en non-valeur	719,20
6553	Service d'incendie	6 512,62
65568	Autres contributions	54 175,50
65748	Autres personnes de droit privé	877,99
6588	Autres charges diverses de gestion courante	944,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 758,72
	<b>Total Général</b>	<b>464 959,35</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Articles	Désignation	Réalisé 2023
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	45,88
7021	Ventes de récoltes	2 930,04
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	281,28
7032	Droits permis de stationnement et de location	2 137,12
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	12 749,30
70848	aux autres organismes	2 287,16
70878	par des tiers	22 919,61
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)	74,00
732221	Fonds de péréquation ressources comm.&intercomm.	13 461,00
738	Autres impôts et taxes	3 648,00
73111	Impôts directs locaux	170 931,00
73123	Taxe comun.addit.droits mutation taxe publi.fonc.	84 528,79
73172	Taxe de séjour	4,80
74111	Dotation forfaitaire des communes	43 595,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	67 597,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des comun	23 596,00
742	Dotations aux élus locaux	3 284,00
744	FCTVA	3 769,26
74718	Autres	1 400,24
748311	Compensations pertes de bases d'imposit. à la CET	4 348,00
74832	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE	773,00
74833	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	2 913,00
7488	Autres attributions et participations	20 000,00
752	Revenus des immeubles	77 869,23
75811	Conces.brev.lic.marques, proc.drts & valeurs simi.	270,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 274,77
761	Produits de participations	16,83
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	43,50
	<b>Total Général</b>	<b>567 747,81</b>

# Les finances—Budget 2023

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignation	Réalisé 2023
1641	Emprunts en euros	72 423,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	555,22
202	Frais études, élab. Modif. Et rév. doc. Urban.	1 950,00
203	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	742,04
2111	Terrains nus	1 895,82
2132	Bâtiments privés	21 196,50
2151	Réseaux de voirie	27 432,11
2156	Matériel&outillage d'incendie et de défense civile	3 032,88
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 772,82
2188	Autres immobilisations corporelles	2 075,55
231	Immobilisations corporelles en cours	3 600,00
	<b>Total Général</b>	<b>136 676,10</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Désignation	Réalisé 2023
10222	FCTVA	11 609,37
10226	Taxe d'aménagement	48,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	99 577,05
1323	Départements	12 569,53
1328	Autres	1 951,88
13461	Dotations d'équipement des territoires ruraux	33 150,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	640,00
2156	Matériel&outillage d'incendie et de défense civile	456,00
	<b>Total Général</b>	<b>160 002,52</b>

# Les projets réalisés

## Travaux de voirie



Le revêtement des voies communales de Chez Cadiot et Cherbonnier a été effectué en octobre 2023 par l'entreprise COLAS.

Coût : 27 432,11 € TTC



## Terrain multisports



Une table avec ses bancs (valorisation de déchets de briques alimentaires de chez URBANET) ont été installés sur l'espace de jeux.

Coût : 673,33 € TTC



# Les projets en cours de réalisation

## Les bâtiments communaux



- ◇ La couverture des garages des bâtiments communaux rue de la Romagère est achevée.
- ◇ L'assainissement de la Résidence des Halles débutera dès que le temps le permettra.

## **LE BOULODROME**

Le terrain est acquis à côté du cimetière.

Les subventions ont été accordées.

Les travaux pourront débuter avec le retour du beau temps.

L'entreprise OUVRARD fera les terrassements et les aménagements.

Le SDEER réalisera l'éclairage.



# Les projets à réaliser

## Rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Le bureau d'études ASCAUDIT a présenté l'avant-projet des travaux envisagés :

- ◇ Isolation des murs par l'intérieur ou l'extérieur
- ◇ Abaissement, isolation et réfection du plafond des classes
- ◇ Remplacement des menuiseries bois simple vitrage
- ◇ Isolation et réfection des sols des classes
- ◇ Mise en place d'un système de ventilation mécanique double flux
- ◇ Rénovation de l'éclairage (luminaire LED).

Les subventions sont sollicitées.

Les travaux débuteront en juillet 2024.



# Projets à l'étude

## Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

- Réviser le Schéma Communal de Défense Incendie en application du nouveau règlement départemental.
- Poursuivre la couverture de défense incendie sur la commune.



## Projet photovoltaïque avec autoconsommation collective

Toiture des bâtiments scolaires

## Parking Salle des Fêtes

Agrandissement et aménagement éco-responsable.

# Flash Infos

## Le Téléthon

Cette année, la marche du Téléthon a été compromise par la pluie incessante. Les joueurs de cartes, de Triomino ou de Scrabble sont restés au chaud pour partager un après-midi convivial et solidaire.



Le stand de vente des cyclamens décoré par les écoliers a encore tenté les généreux donateurs.

421 euros ont été versés à la AFM TELETHON.

Merci pour ce bel exemple de solidarité.

## Le Marché de Noël sur la place des Halles

Toutes les associations de la commune se sont mobilisées pour partager, avec les écoles, une belle fête de Noël.

Les artistes locaux et notre animateur numérique faisaient aussi partie de la fête, sans oublier le Père Noël qui a distribué tout l'après-midi des Louis d'or en chocolat.



Dès la nuit tombée, la magie de Noël s'est allumée et le jongleur de feu a fait scintiller les yeux des enfants.

Une belle fête où se mêlaient les parfums de la cannelle et du bonheur..

## Les ateliers à la bibliothèque

◇ Origami et décorations de Noël les 18 octobre, 9 novembre et 6 décembre 2023 ...



Beaucoup de plaisirs partagés accompagnés d'un goûter dégusté !



# Flash Infos

Avec les enfants des écoles, le 7 décembre 2023 :

- ◇ Des ateliers numériques avec Benoit,
- ◇ Les boîtes de senteurs pour les étrennes avec Corinne,
- ◇ Les contes avec les maitresses.



Mélanie vous souhaite  
une bonne année 2024 !



**Le KANTTU**

Epicerie Snack Pizzeria

Lundi	8h-13h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-13h / 17h-21h
Jeudi	8h-13h / 17h-21h
Vendredi	8h-13h / 17h-21h
Samedi	8h-13h / 17h-21h
Dimanche	8h-13h / 17h-21h

17500. Fontaines d'Ozillac

05 46 49 46 08

## NOEL DES ENFANTS

◇ A la cantine ...



◇ A la garderie ...

La garderie est GENIALE !  
Les jeux sont très bien c'est COOL !  
On fait des trucs bien à la garderie  
avec Corinne et Isabelle !!



◇ Et au Spectacle !

# La médiation numérique à la bibliothèque

Si vous avez besoin d'aide pour :

- . l'utilisation des outils numériques,
- . les démarches en ligne,
- . organiser vos contenus numériques, ....

N'hésitez pas à contacter  
**Benoit,**  
notre conseiller numérique.



Il se déplace sur 7 collectivités :

Fontaines D'Ozillac, le SIVOM D'Archiac, Saint Hilaire Du Bois, Meux, Jarnac Champagne, Clion sur Seugne et Ozillac.

Si des membres de votre entourage habitent dans ces secteurs et qu'ils ont besoin de ses services, n'hésitez pas à leur faire part de ses coordonnées et de son expérience.

Prenez rendez vous avec **Benoit,**  
pour évaluer vos besoins  
et adapter votre demande  
en appelant le  
**06 76 60 52 06**

Il est disponible à la salle d'exposition  
de la bibliothèque de Fontaines d'Ozillac :

- . **Mardi** de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
- . **Judi** de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30
- . **Vendredi** de 9h à 12h

**SERVICE GRATUIT**

## Merci !

Je vous dis merci.

Merci d'être aussi nombreux à venir profiter du service à Fontaines D'Ozillac.

Vous êtes venus sur  
presque 300 rendez-vous  
en un an,

de Janvier à décembre 2023  
pour différentes démarches  
administratives en ligne :

Carte d'identité, passeports, permis de conduire,  
impôts, SIA, demande aides pour les seniors.

Vous m'avez aussi beaucoup sollicité  
pour vos smartphones, ordinateurs et ta-  
blettes (Installation d'applications ou logiciels,  
mises à jour, bureautique, démarches en ligne, gérer  
ses mails, apprendre à organiser ses contenus numé-  
riques, comme les photos par exemple...).

Depuis le début du service,  
mi-novembre 2021,  
vous avez été presque 450 apprenants  
rien qu'à Fontaines D'Ozillac  
et plus de 850  
toutes communes confondues.

Merci aux élèves et maîtresses  
des écoles de Fontaines D'Ozillac.  
Merci aussi aux nombreuses personnes qui viennent  
à la bibliothèque  
le Jeudi de 16h30 à 18h.

C'est toujours un plaisir de vous accueillir pour la  
lecture ou pour les expositions...

**BENOIT**



L'accélération du déploiement des énergies renouvelables est devenue une nécessité pour garantir l'approvisionnement énergétique de la France et assurer notre sécurité énergétique.

A la suite de la promulgation de la loi du 10 mars 2023 relative à ce développement des énergies renouvelables, toutes les communes ont été invitées par la Préfecture à identifier les zones favorables au déploiement de projets d'énergies renouvelables sur leur territoire.

Suite à une étude élaborée avec le cabinet « TADATUM » mis à notre disposition par la Communauté des Communes (CDCHS), des zones potentielles pour l'installation de photovoltaïques ont été déterminées sur notre commune.

Ces perspectives vont des ombrières sur les parkings, aux panneaux installés sur les bâtiments communaux ou sur les bâtiments privés.

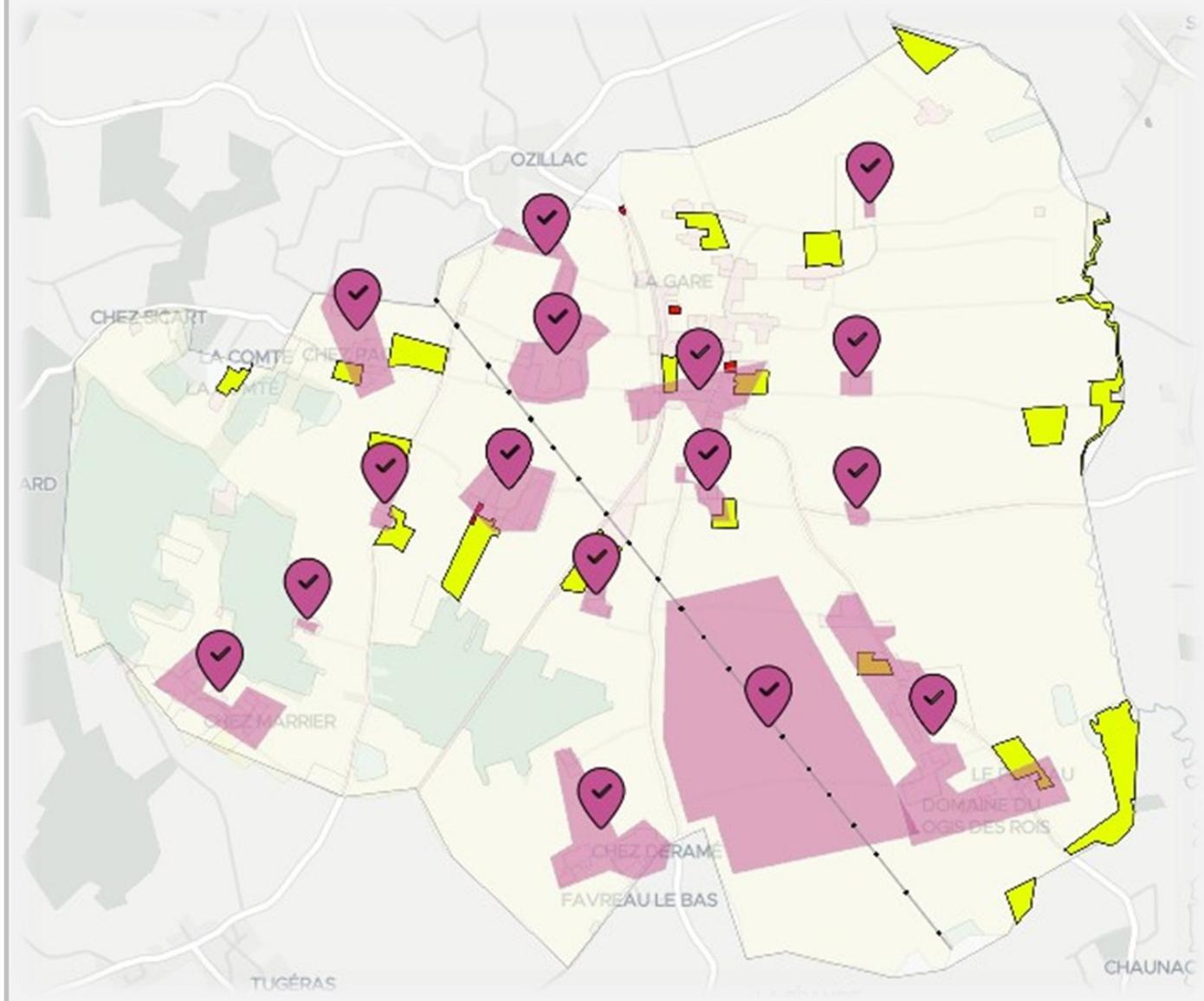
De plus, une étude agrivoltaïque est actuellement en cours avec les agriculteurs.

Ces zones d'accélération ont été définies après concertation avec tous les administrés.

# Flash Infos

## ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Projet délibéré en conseil municipal du 18 décembre 2023



## COUVERTURE MOBILE Information

### Projet « New Deal Mobile » (Couverture Zone Blanche)

Le site a été allumé, les réglages s'achèvent.  
Toutes les zones blanches doivent être couvertes.





## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



### Le contexte réglementaire :

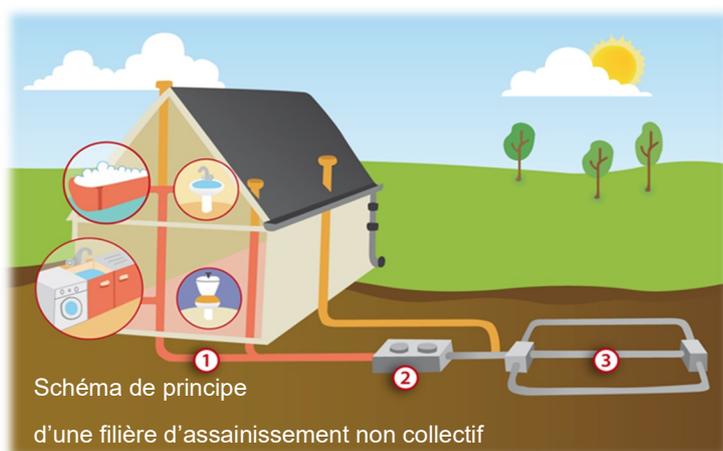
L'ensemble des habitants de notre commune dispose ou doit disposer d'un assainissement individuel (appelé aussi assainissement non collectif) et ces installations sont soumises des obligations réglementaires.

L'article L 1331-1-1 du Code de la Santé Publique précise que « Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement ».

Le Code de la Santé Publique est complété par l'article 4 de l'arrêté du 07 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif qui stipule que « Les installations d'assainissement non collectif ne doivent pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur ni à la sécurité des personnes. Elles ne doivent pas présenter de risques pour la santé publique. En outre, elles ne doivent pas favoriser le développement de gîtes à moustiques susceptibles de transmettre des maladies vectorielles, ni engendrer de nuisance olfactive ».

Les eaux usées domestiques d'une habitation doivent donc rejoindre une installation d'assainissement individuelle fonctionnelle et qui ne présente pas de risque pour soi mais aussi pour les autres.

**Les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées aux ouvrages d'assainissement individuel.**



### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Eau 17 :

La commune de Fontaines d'Ozillac a délégué sa compétence assainissement non collectif à Eau 17. Les techniciens du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'agence EAU 17 située à Montendre interviennent depuis près de 15 ans sur notre commune pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ils sont également en charge des contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes dans le cas de ventes immobilières. Ces contrôles sont devenus en effet le 8<sup>ème</sup> contrôle obligatoire qui doit être annexé à l'acte de vente. Les travaux de mise en conformité de l'installation d'assainissement doivent être réalisés dans un délai de 1 an suite à la signature de cet acte.

La campagne de contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel sur toute la commune de Fontaines d'Ozillac débutera au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. Les informations nécessaires sur le déroulement de ces contrôles vous seront communiquées.

**Les contrôles de fonctionnement et d'entretien seront réalisés par les techniciens d'EAU 17 - Agence HAUTE-SAINTONGE située à Montendre.**

La visite sur le terrain permettra donc de vérifier :

- le bon état des ouvrages, leur ventilation et leur accessibilité,
- le bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
- la vérification du bon entretien des ouvrages,
- Les risques pour la santé et l'environnement,
- le fonctionnement général du système.

Le diagnostic a pour objectif de vérifier que le fonctionnement des ouvrages n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique, et ne porte pas atteinte à la santé des personnes (salubrité publique).

**Il s'agit d'un diagnostic de bon fonctionnement et non d'un contrôle par rapport aux normes en vigueur.**

## ATELIER JAVELLE

Après deux années et demi d'activité dans le fournil, Emmanuelle Javelle quitte le village pour installer son atelier de céramique à Pons, où elle réside.

« Je tiens à remercier chaleureusement les représentants de la commune, ses employés et tous ses habitants pour leur accueil et soutien.

Mon activité se développe et le besoin d'un local plus grand se fait sentir. J'ai particulièrement apprécié toutes les séances passées avec les enfants au sein de l'atelier et au sein des écoles de Fontaines d'Ozillac et d'Ozillac. Quelle aventure !



*<----Exemples de créations originales*

Je participerai avec plaisir aux événements futurs de la commune et notamment à la fête du pain, cela va de soi !



Je vous souhaite une **année 2024 heureuse et pétillante !** ».



N'hésitez pas à me rendre visite à Pons,  
à partir du 15 janvier, au 18 rue Charles de Gaulle !

Emmanuelle Javelle  
[www.atelierjavelle.com](http://www.atelierjavelle.com)



# GARDERIE

## HORAIRES :

Le matin de 7h30 à 8h45

Le soir de 16h45 à 19h

## TARIF :

A compter du 1er janvier 2024 : 1,60 € l'heure

**(Facturation faite au 1/4 d'heure, soit 40 cts les 15 minutes)**

Toute garderie commencée est due.

### Tarif hebdomadaire :

- ◇ 1 enfant 9,60 € (pour 6 heures et plus)
- ◇ 2 enfants 12,80 € (pour 8 heures et plus)
- ◇ 3 enfants et plus 16,00 € (pour 10 heures et plus)

GOUTER (En cas d'oubli) : 50 cts

Le SIVOS vous souhaite une **BONNE ANNEE!**

La Présidente, Mme Jennifer DIAS

# Les écoles

A l'automne, les petits sont allés faire la classe dehors. Ils ont récolté tout un tas d'éléments naturels qu'ils ont triés pour participer ensuite à des ateliers de land'art, de comptage, de collage... Ils en ont profité pour observer les petits insectes, écouter le chant des oiseaux et le bruit du vent dans les feuillages.



Pour la semaine du goût, les grands ont participé à des ateliers de cuisine à La Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac :



Puis NOËL est arrivé ! Tous les élèves de l'école ont préparé des objets à vendre au Marché. Ils ont aussi participé à des ateliers créatifs à la bibliothèque. Voici leurs œuvres :



# Bibliothèque Municipale



## Animations et exposition :

La bibliothèque municipale fait partie du réseau des bibliothèques de Haute Saintonge, chaque année un fil rouge est décidé collectivement. Cette année le thème Italie a été choisi.

La bibliothèque a organisé deux événements :

Une exposition “ Benvenuto in Italia” du 2 au 30 novembre : photos, masques et costumes. Ainsi que les œuvres réalisées par les enfants du RPI.

Remerciements aux visiteurs, aux enfants et aux enseignants pour leur investissement.

Un atelier culinaire “fabrication de pâtes artisanales” le 25 novembre : 10 participants dynamiques et joyeux et un grand merci à l’animateur Mr Soccio. Le verre de l’amitié, au coeur de l’exposition a clôturé ces événements.

Remerciements à la municipalité.

Dans le cadre du festival “Petite enfance” et en collaboration avec la MD17, les enfants de l’école d’Ozillac ont pu assister à un spectacle, tiré d’un album “Les bedaines de coton” (bientôt disponible à la bibliothèque). Un très beau spectacle musical, un vrai concert de blues porté par un chanteur musicien.

## Autres activités :

Nous empruntons régulièrement à la médiathèque départementale des supports d’animation pour enfants : raconte-tapis, tablier de comptine, kamishibai, malle doc. Ces matériels sont à disposition des MAM et assistantes maternelles inscrites à la bibliothèque . Ainsi qu’une malle handicap pour adultes (lecture audio de livres).

Les classes du RPI viennent à la bibliothèque environ une fois entre chaque vacances scolaires.

Les MAM d’Ozillac, Champagnac et Léoville bénéficient de prêts d’albums.

Bibliothèque de Fontaines d’Ozillac, 05 46 86 44 10 [bib.fontainesozillac17@wanadoo.fr](mailto:bib.fontainesozillac17@wanadoo.fr)

Ouverture : Mercredi 15h30/17h30, Jeudi 16h30/18h, Samedi 10h/12h

## Projets :

Dans le cadre de la programmation "la science se livre" de l'Espace Mendès France, la bibliothèque va bénéficier d'un atelier " Découverte du corps humain" le 6 mars 2024, pour les enfants de 5 à 7 ans.



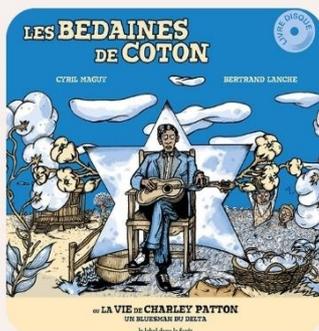
Atelier culinaire



Exposition Italia



Les bedaines de cotons



Nous vous souhaitons des joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2024 !

L'équipe de la Bibliothèque

# Les associations

## La Croisée des Chemins

Voici la fin de cette année 2023, encore bien particulière, avec toujours le Covid qui n'en finit pas de toucher nos adhérents plus une canicule et une sécheresse exceptionnelles !

Nous avons cependant poursuivi nos randonnées, avec une fréquentation constante et la même dynamique, empreinte de bonne humeur et de convivialité bien agréable, avec ou sans parapluies !

Le mois d'août avait été abandonné d'un commun accord, car c'est le mois des vacances, des visites et/ou déplacements variés.

Le programme de ces randonnées pour cette fin d'année et le début de l'année 2024 (jusqu'au 6 février 2024) a été présenté lors de notre assemblée générale.



Le 19 novembre, nous avons poursuivi notre respect de la tradition en organisant le repas de notre association, dont le menu a été fort apprécié, la choucroute ayant été particulièrement bien appréciée tant en qualité qu'en quantité, sans oublier pour autant apéritif, entrée et dessert !

La convivialité était au rendez-vous pour les 47 personnes que nous avons pu rassembler dans la grande salle des fêtes de Fontaines, dont la rénovation est toujours très appréciée, tant pour son esthétique que pour son acoustique !



Nos rencontres du premier jeudi de chaque mois recueillent toujours un succès significatif de la part de nos anciens, accompagnés par le dynamisme de notre équipe féminine.

Notre assemblée générale a eu lieu le 7 décembre, avec quelques manquants touchés par le Covid, mais nous avons pu cependant envisager l'avenir de notre association avec optimisme, celle-ci s'étant développée dans le courant de cette année par l'accueil de nouveaux adhérents, motivés et dynamiques qui portent notre effectif à 61.

Nous souhaitons vivement maintenant accueillir encore de nouveaux membres et, surtout, poursuivre la reprise du fil de nos traditions tant pour le voyage annuel que pour les repas des marcheurs et de l'ensemble de l'association, si la situation sanitaire ne se dégrade pas !

En attendant, je vous souhaite une excellente année 2024, avec toute mon équipe, que je remercie très sincèrement pour son efficacité et sa courtoisie et qui est et demeure à votre écoute.

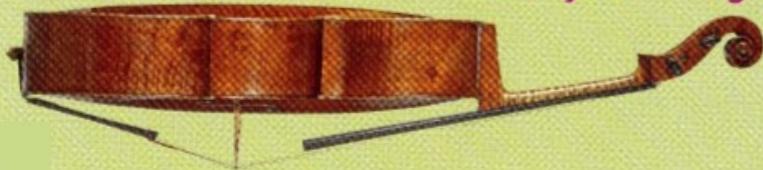
Le Président  
Christian VIDAL



ÉGLISE SAINT - MARTIN

FONTAINES D'OZILLAC

soirées musicales  
en val de seugne 18>29 août 2023



27<sup>e</sup>

FESTIVAL

L'Association Culturelle « VAL DE SEUGNE » a programmé une série de 6 concerts pour ses 27<sup>e</sup> soirées estivales. Un public fidèle et toujours aussi nombreux a témoigné par sa présence son intérêt pour ces moments privilégiés.

**Vendredi 18 août 21 H**

**QUATUOR AKILONE**



**Lundi 21 août 18 H**

**DUO VIOLONCELLE ACCORDÉON**



**Lundi 21 août 21 H**

**MIGRATION : Chanteurs d'oiseaux**



**Mercredi 23 août 21 H**

**SOIRÉE JAZZ MANOUCHE**



**Vendredi 25 août 21 H**

**QUINTETTE à vent PENTAGONE**



**Mardi 29 août 21 H**

**EVA ZAÏCIK & Le CONSORT**



**Site internet** [www.festival-valdeseugne.fr](http://www.festival-valdeseugne.fr)

Pensez à consulter notre page **Facebook** : <https://fr-fr.facebook.com/musiquevaldeseugne>

Lien **instagram** : [@festival\\_valdeseugne](https://www.instagram.com/festival_valdeseugne)

# Association des parents d'Elèves (A.P.E.)

L'A.P.E. réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie des écoles au profit des enfants. L'association organise différentes manifestations afin de récolter de l'argent pour soutenir les enseignants dans leurs projets d'école que ce soit des sorties ou des voyages scolaires.

L'année dernière les différentes actions de l'APE ont permis de verser aux écoles la somme de 3 584 euros pour le **voyage sur le Bassin d'Arcachon** des élèves de l'école de Fontaines d'Ozillac, 184 euros pour la **sortie à Bordeaux** et 521 euros pour **l'achat de deux tables d'extérieur** (école d'Ozillac).

Nous avons acheté une **machine à barbe à papa** que nous utiliserons pour les différentes actions.

Cette année nous avons déjà réalisé :

- une soirée disco.
- une vente de chocolats pour Noël
- une buvette pour le marché de Noël à Fontaines d'Ozillac

Les actions à venir sont:

- un loto le 7 avril à la salle des fêtes d'Ozillac
- une vente de madeleines en avril
- un marché aux fleurs au mois de mai
- une vente d'objets avec les dessins des deux écoles
- une kermesse et une tombola pour la fin d'année scolaire ainsi qu'un repas.



N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez nous donner un coup de main ponctuel même si vous ne souhaitez pas être membre de l'APE. Toute aide sera la bienvenue d'où qu'elle vienne !

Si vous le souhaitez vous pouvez nous contacter

sur la page Facebook de l'APE : <https://www.facebook.com/groups/425819218934567>

Les membres bénévoles de l'APE

## ACCA Fontaines d'Ozillac - Société de chasse « La Diane »

### ACTIVITES PREVUES EN 2024

Gibier  
sédentaire

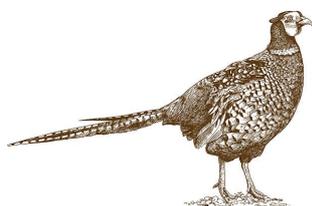
#### - Dates de clôture - Campagne 2023-2024

- Faisan : 28 janvier
- Lapin et autres gibiers sédentaires : 29 février

Autres gibiers

#### Oiseaux de passage :

- Alouette des champs : 31 Janvier
- Caille des Blés : 20 Février
- Pigeon biset et colombin : 10 Février
- Pigeon ramier : 20 Février
- Bécasse des Bois : 20 Février
- Tourterelle turque : 20 Février
- Grive draine, musicienne, litorne, mauvis et merle noir : 10 Février



Les **prochaines battues** auront lieu les samedis et dimanches de Janvier et Février (renard, chevreuil dates non fixées).

Les chasseurs devront déposer, dans la boîte aux lettres du président, la carte du lièvre avant le 10 Janvier 2024 et en fin de campagne, au plus tard le 5 mars 2024, leurs **cartes de prélèvements**.

Les contrevenants paieront une **amende de 15 €** lors de la délivrance de la carte de chasse de la campagne suivante.

## BONNE ANNEE A TOUS



# L'Amicale Fontainoise de Pétanque

l'année 2023.

A la suite de l'article publié dans le journal communal en juillet, nous avons accueilli une trentaine d'équipes chaque lundi du mois d'août pour nos concours. Nous avons mis en place un atelier tir de précision qui a très bien fonctionné.

Nous vous rappelons que ces concours ont lieu chaque année et sont ouverts à tous. Quoi de mieux que de profiter des Halles en jouant à la pétanque ?



A la rentrée se sont déroulés les championnats des clubs où nous avons inscrits 5 équipes (2 en 2ème division masculin ; 2 en 3ème division masculin ; une en 2ème division féminine).

Les équipes ont effectué plusieurs rencontres et ont pris beaucoup de plaisir !

Les joueurs ont participé à des concours officiels depuis la fin des championnats des clubs, et sont prêts à renouveler une année avec beaucoup d'objectifs individuels et collectifs !

Le dernier événement organisé de l'année a été le marché de Noël du samedi 16 décembre aux halles avec une ambiance chaleureuse. Nous avons tenu un stand de gaufres et chocolat chaud pour le plus grand plaisir des enfants !

En 2024, le banquet aura lieu le 1er week-end de février, vous pouvez vous renseigner auprès du bureau pour de plus amples informations.



Nous espérons pouvoir organiser plus de concours et proposer plus d'événements sur les années à venir.

Pour conclure nous tenons à remercier les bénévoles pour l'entraide lors des événements effectués, les joueurs pour leur investissement sportif, et le sponsor qui est toujours présent pour le club.

Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 et vous souhaite de bonnes fêtes.



# Union des Anciens Combattants

Nous vous remercions pour votre participation  
à nos cérémonies du souvenir  
du 8 mai et du 11 novembre 2023.



Tous nos meilleurs  
vœux.



## Foyer Rural

### Bonjour à tous !

Le Foyer Rural a fait son assemblée générale le 24 novembre 2023.  
Je remercie toutes les personnes présentes ce jour-là,  
ce qui a permis la reconstitution du bureau.

Effectivement, Mme CHEVALIER Nelly ne souhaitait pas continuer son  
mandat de Trésorière Adjointe car elle nous a fait part de son départ  
en Guyane.

De nouveaux membres se sont inscrits pour venir nous donner des coups de main à l'organisa-  
tion des manifestations à venir.



Au cours de cette réunion, nous avons aussi débattu sur les manifes-  
tations pour l'année 2024 :

- ◇ 2 concours de belote en février et mars
- ◇ La Fête des Voisins le 1er juin
- ◇ Participation à la Fête du Pain
- ◇ La fête Locale le 10 août

Beaucoup d'idées sont en réflexion et verront le jour en 2024.

**Le Président**  
Olivier MENERET

### ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

**Président** Olivier MENERET

**Vice-Président** Benoit ETOURNEAU

**Secrétaire** Béatrice LUTARD

**Secrétaire Adjoint** Emmanuel LUTARD

**Trésorière** Sandrine FOUQUET

**Trésorier Adjoint** Éric NORMAND



# NOUVEAUX SERVICES LA PETITE FONTAINE

- POINT RELAIS PICKUP

8, la Gare  
Fontaines d'Ozillac  
05 46 48 42 88



colissimo



dpd

- RECHARGES TELEPHONIQUES

SFR / ORANGE / BOUYGUES TELECOM

TOUS LES OPERATEURS, Y COMPRIS INTERNATIONAUX



- TIMBRES AMENDES ET TIMBRES FISCAUX

Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE  
PROXIMITE**

Partenaire agréé  
de la direction générale  
des Finances publiques

Pour payer en espèces\* :  
vos impôts, amendes,  
avis de cantine,  
de crèche, d'hôpital...  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€  
ou par carte bancaire

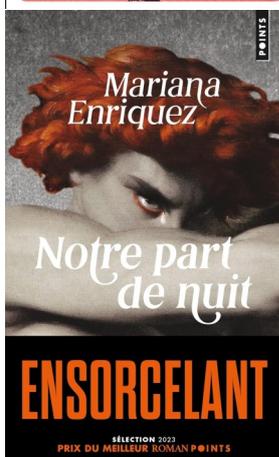
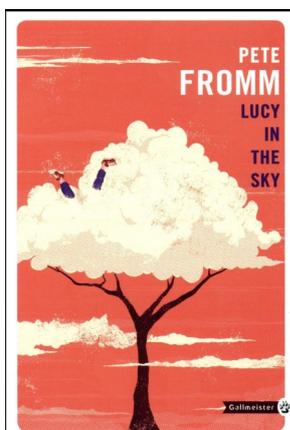
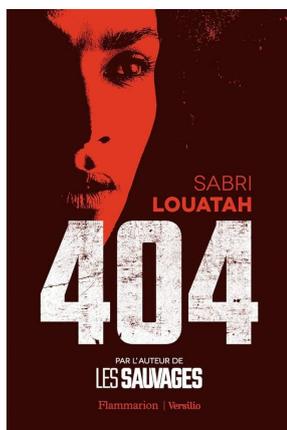
**NICKEL**  
COMpte POUR TOUS



# La page détente

## Lecture :

Coup de cœur d'une lectrice ...



« Le cœur de l'homme, éloigné de la nature, devient dur. L'oubli du respect dû à tout ce qui pousse et à ce qui vit amène à ne plus respecter l'homme »

*Luther STANDING BEAR,  
Chef Sioux*

## À écouter :

**Concerto pour violon**  
de Jean-Sébastien Bach



**Ave Maria**  
de Caccini

## **Tartines gourmandes aux cèpes et magrets fumés**

- ◇ Toastez des tranches de pain de mie complet, les couper en diagonale.
- ◇ Tartinez-les avec du fromage à tartiner figes et noix,
- ◇ Posez dessus des tranches de cèpes poêlées, puis des tranches de magrets fumés.
- ◇ Recommencez une deuxième tranche que vous poserez dessus.
- ◇ Faites autant de tartines que de convives.
- ◇ Passez au four 10 à 15 minutes à 150 C°.
- ◇ Servez bien chaud accompagnées de quelques feuilles de salade, de raisin, de tomates cerises.



**BONNE DEGUSTATION !**

# La Seugne et ses affluents, des cours d'eau classés Natura 2000 ...



**Natura 2000** est un réseau de sites naturels européens, terrestres et/ou marins, qui vise à préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les activités humaines. Ces sites ont été sélectionnés de par la présence d'espèces animales et végétales, et de milieux naturels dits d'intérêt communautaire ; car ils sont en dangers, rares, menacés, en voie d'extinction ou propres à un territoire.

**La Haute vallée de la Seugne, un site d'une grande richesse écologique.**

Parmi les milieux présents sur ce territoire, on peut observer des prairies humides, des forêts alluviales, des mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes), ... Ces habitats abritent de multiples espèces protégées. Des mammifères sont présents, comme la Loutre d'Europe au corps fuselé qui lui permet d'être une excellente nageuse, le Vison d'Europe une espèce en danger critique d'extinction, les chauves-souris qui chassent nos insectes au fil de l'eau et dans les bocages. De magnifiques insectes peuvent être aussi observés tels que la Rosalie des Alpes aux couleurs vives d'un bleu cendré ou le Lucane-cerf-Volant qui fait un fort bourdonnement lors de son vol. Mais également des papillons comme le Cuivré des Marais au couleur bleuâtre et orangé ou des libellules dont l'Agrion de Mercure, la Cordulie à Corps fin et le Gomphe de Graslin qui parcourent nos cours d'eau, et bien d'autres encore ...



Le SYMBAS pose régulièrement des caméras en bord de cours d'eau, pour observer les mammifères et oiseaux qui y vivent ... Cette année, c'est le Pharaon, la Maine, la Seugne et le Villier qui ont été inventoriés. Plusieurs espèces ont pu être observées telles que des ragondins, mulots, renards, blaireaux, chevreuils, martre des pins, fouine et différents oiseaux comme le pigeon ramier, le geai des chênes, le canard colvert. Mais surtout, ce qui a retenu toute notre attention, c'est l'observation d'espèces protégées telles que la loutre d'Europe, la genette commune, le héron cendré, la chouette hulotte, l'aigrette garzette, le pic vert, le martin pêcheur, et bien d'autres encore ...



**Une biodiversité à préserver !** Vous êtes propriétaire ou usager d'une parcelle située en site Natura 2000 et vous souhaitez participer à la mise en œuvre d'actions pour préserver cette biodiversité ? Vous pouvez ! Divers outils Natura 2000 sont à disposition des propriétaires (publics ou privés) et usagers (associations, exploitants agricoles, etc. ...).

- ❖ **Pour les parcelles agricoles, déclarées à la PAC, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** permettent de mettre en œuvre des actions agricoles favorables à la préservation de la biodiversité, en contrepartie d'une rémunération financière. Ainsi, vous pourriez créer une prairie, gérer de manière extensive une prairie par du pâturage, ou adapter les modalités de fauche des prairies ... Les rémunérations varient de 150 à 650 €/ha/an.
- ❖ **Pour les parcelles non déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune), les contrats Natura 2000** permettent de financer, grâce à des aides publiques, des actions de restauration, d'aménagement ou de gestion des espaces naturels : créer une mare, remettre en prairie une friche où sont présents arbustes et ronciers, planter des haies, poser des clôtures pour mettre en place du pâturage, faire faucher ou pâturer une prairie, réaliser une gestion environnementale des boisements, etc ... L'action sera remboursée à 100% pour les propriétaires privés et usagers, et jusqu'à 80% pour les collectivités !
- ❖ **Pour toutes les parcelles situées en site Natura 2000, la charte Natura 2000** vise à valoriser des bonnes pratiques de gestion favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire. Les chartes Natura 2000 peuvent concerner des pratiques de gestion liées aux milieux naturels ou aux activités économiques (randonnées pédestres, équestres, cyclistes, structures d'hébergements (gîtes, camping, ...). Cette adhésion, qui est gratuite, permet d'être exonéré de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



**Le saviez-vous ?** La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*, de son nom latin) est une espèce de la famille des mustélidés, protégée aux niveaux national, européen et international.

D'une couleur principalement marron et plus clair au niveau du cou, la fourrure de la Loutre est l'une des plus denses chez les mammifères (entre 60 000 et 80 000 poils/cm<sup>2</sup> de peau). C'est pour l'une de ses raisons que la Loutre était autrefois intensément piégée et chassée pour sa fourrure ; ce qui a conduit à son déclin.

La Loutre est une très bonne nageuse grâce à son corps fuselé, sa tête aplatie, ses pattes palmées et sa queue qui lui sert de gouvernail et de propulseur. Elle fréquente le réseau hydrographique et les annexes des cours d'eau (zones humides), où elle se nourrit essentiellement de poissons et de crustacés. Mais cette espèce carnivore et opportuniste peut également se nourrir d'amphibiens, voir de reptiles et d'oiseaux.



Pèse ≈  
11 kg

Mesure ≈  
1,20 m



Pour avoir plus d'information, contactez :  
Barbara MONNEREAU, animatrice Natura 2000 au SYMBAS  
06 45 98 03 26 – natura2000@symbas.fr  
<https://hautevalleeseugne.n2000.fr/>



# LA MAISON DE L'ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT

DANS VOTRE PROJET DE  
**RÉNOVATION DE L'HABITAT**

PERMANENCES  
PONS, JONZAC,  
MONTENDRE ET  
MONTGUYON

## CONSEILS TECHNIQUES

*Confort, Économies d'énergie, Isolation,  
Chauffage, Photovoltaïque, etc.*

## AIDES FINANCIÈRES

*Rénovation énergétique, Maintien à domicile, etc.*

MAISON DE  
L'ÉNERGIE  
DE JONZAC



**05 46 04 84 51**

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

ENERGIE@HAUTE-SAINTONGE.ORG

HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/OPAH





*Bonne Année*

*Toute l'Equipe Municipale de Fontaines D'Ozillac  
vous invite à partager un après midi convivial  
pour fêter la nouvelle année.*

*Le Samedi 13 Janvier 2024 à 15h*

*à la salle des fêtes de Fontaines D'Ozillac*

# L'artisanat à Fontaines et autres activités

*Godet Nathalie*

**Esthéticienne - Prothésiste onguilaire à domicile**  
06.32.55.96.62

**SARL COUVERTURE ZINGUERIE**  
**JEAN PHILIPPE DUGENEST**  
n°1 AUX BRISONS 17500 FONTAINES D'OZILLAC

**0631434426**  
jeanphidugenest@gmail.com

**Atlantique Evasions**

3 lieu dit le Fresne  
17500 FONTAINES D'OZILLAC

05 46 04 10 00  
www.atlantique-evasions.com

reservations@atlantique-evasions.com



**Entreprise Brossard**  
**Peintre à votre service**  
Pose de parquet flottant  
Tel: 06 08 33 71 88

N°siret: 53821322400016 17500 Fontaines d'Ozillac

**Création et Entretien Parcs et Jardins**  
**Paysage**  
Maxime ADON  
06 38 46 57 34  
ampaysage17@gmail.com

f AMPaysage

**Emmanuelle Javelle**  
+ 33 (0)6 35 42 52 38  
emmanuelle@atelierjavelle.com  
www.atelierjavelle.com

LE FOUR À PAIN 2, rue des Halles - 17500 Fontaines d'Ozillac

**Sarl Multirécoltes Services**  
*Entreprise de Travaux Agricoles*

4 Chez Déramée  
17500 Fontaines d'Ozillac  
Tél. 05.46.48.44.07 - Fax : 05.46.48.46.12

André Daugan 06 09 33 64 21  
Martine Lamoureux 06 13 60 93 11  
multirecolte.service@cerfrance.fr

**Le KANTTU**  
Epicèrie Snack Pizzéria

Lundi	8h-15h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-15h / 17h-21h
Jeudi	8h-15h / 17h-21h
Vendredi	8h-15h / 17h-21h
Samedi	8h-15h / 17h-21h
Dimanche	8h-15h / 17h-21h

17500, Fontaines d'Ozillac  
05 46 49 46 08

**Charentes Alliance**  
Union de Coopératives Agricoles

**Les Cagouilles**  
17500 Fontaines d'Ozillac  
Tél. : 05.46.70.67.41

**SARL OUVRARD D. & FILS**

1, La Gare  
17500 FONTAINES D'OZILLAC  
Tel / Fax : 05.46.48.52.98  
contact@sarl-ouvrard.fr

**Sébastien OUVRARD**  
Port : 06.82.85.65.56

**MAÇONNERIE - PLÂTRERIE - CARRELAGE - TERRASSEMENT**  
**ASSAINISSEMENT - CHARPENTE - COUVERTURE**  
**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE**

**Coiff' AURÉLIE**

**Coiffure à domicile**  
Tél: 06 13 95 52 11

secteur : baignes/ jonzac/ montendre et alentours

**LA PETITE FONTAINE**  
BAR - TABAC - JEUX

8 La Gare  
17500 FONTAINES D'OZILLAC

**SÉVERINE CHASSERAUD**  
lapetitefontaine17@gmail.com 0546484288



# Fontaines d'Ézillac

**Les pieds dans l'eau au  
Moulin de Reignier !**



**Dépôt légal N°540**